

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 octobre 2020	N° 2020-341

Convocation du 16 octobre 2020

Aujourd'hui vendredi 23 octobre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Emmanuelle AJON à M. Baptiste MAURIN
Mme Simone BONORON à M. Emmanuel SALLABERRY
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS
Mme Eva MILLIER à M. Franck RAYNAL
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Claude BICHET à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h15
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 11h45
Mme Harmonie LECERF à Mme Fannie LE BOULANGER à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 octobre 2020	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	N° 2020-341

**Association Cap Sciences - Année 2020 - Subvention de fonctionnement et d'investissement -
Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Cap Sciences est un Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) créé à Bordeaux en 1994 afin de favoriser la diffusion de la culture scientifique, de la recherche et de l'innovation au bénéfice de tous les publics.

Il s'agit d'un centre d'expositions, d'animations, mais aussi de manifestations, d'évènements et de conférences reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics.

Situé à Bordeaux au Hangar 20 mais aussi à Pessac, Mérignac et Floirac via l'animation de 3 programmes spécifiques (Cap Archeo, Côté Sciences et Côté Sciences air et espace), Cap Sciences anime également le réseau néo-aquitain des acteurs de la culture scientifique et réalise de l'ingénierie de projets pour d'autres structures culturelles.

Au regard des enjeux métropolitains auxquels Cap Sciences contribue, une convention triennale a été établie pour la période 2018-2020 (délibération n°2018/359 du 6 juillet 2018) et chaque année une convention particulière précise, pour l'exercice concerné, les modalités du partenariat entre Cap Sciences et Bordeaux Métropole.

1. Convention 2019 : bilan des actions réalisées

En 2019 Cap Sciences a accueilli 185 000 personnes dans ses espaces métropolitains et en a touché près de 150 000 supplémentaires grâce à ses activités hors les murs (itinérances, événements chez des partenaires...).

Cap Sciences continue à développer son attractivité et son rayonnement malgré l'ouverture à Bordeaux de nouveaux acteurs culturels (Muséum d'histoire naturelle, Musée de la Marine) qui viennent enrichir l'offre culturelle de la Métropole. Ces bons chiffres, reposent en partie sur les choix de programmation de thèmes d'exposition particulièrement attractifs pour les visiteurs, Les As de la jungle, Effets spéciaux ou encore Robots en partenariat avec la Robocup, ainsi que sur la diversification de leur offre sur les périodes de forte affluence. Cap Sciences s'est ouvert à de nouvelles propositions dans ses murs : Ikigai, l'école du samedi, fait découvrir tous les samedis aux enfants du quartier de Bacalan les métiers de demain, Wild Immersion propose, avec la fondation Jane Goodall, une découverte de la biodiversité à 360°, et Gaïactica, dans un format Escape Game, permet de comprendre les mécaniques climatiques.

L'année 2019 a été aussi marquée par le « décollage » de Curieux, le media qui démêle le vrai du faux et bouscule contre les idées reçues que Cap Sciences anime avec ses partenaires CCSTI de la Nouvelle-Aquitaine. A peine un an après sa création en 2018, Curieux comptait déjà sur une audience de 5 millions de personnes par mois et plusieurs partenariats avec des centres de recherche (CNRS (Centre national de la recherche scientifique...), des collectivités (Bordeaux Métropole, Département la Gironde...) ainsi que des entreprises

Au-delà des expositions et de ses activités éditoriales, Cap Sciences a porté, comme chaque année, de très nombreux projets en lien avec nos partenaires scientifiques, industriels, sociaux ou éducatifs.

En juin 2019, Cap Sciences inaugurait, dans le cadre de la saison culturelle de la ville et de la Métropole, la première exposition artistique sur la façade du Hangar 20, confiée à l'artiste bordelais Guillaumit : une nouvelle façon d'inscrire Cap Sciences comme un lieu qui interpelle, questionne, comme un outil culturel au cœur de la ville et accessible à tous.

Comme chaque année Cap Sciences a été partenaire de grands événements tels que la Nuit des musées, la Nuit des chercheurs, la Nuit des étoiles... Une fois par mois, Cap Sciences programme les Happy Hour !, en partenariat avec les médias Curieux ! et Usbek&Rica : un rendez-vous insolite et gratuit qui propose un avant-goût du futur et explore des sujets de société variés, tels que le climat, la gentrification la biodiversité ou encore le travail.

2. Programme d'actions 2020

La programmation 2020 s'articule autour de plusieurs grandes thématiques d'exposition que Cap Sciences explore au travers de ses activités, expositions, ateliers, événements et du réseau néo-aquitain de la culture scientifique.

➤ Expositions

<p>« Robots » Du 6 juillet 2019 au 26 mai 2020</p>	<p>Utiles, inquiétants, indispensables, insensibles : les robots questionnent autant qu'ils fascinent. Humanoïdes, industriels ou ménagers, ils débarquent à Cap Sciences... L'exposition propose d'explorer cette nouvelle révolution !</p>
<p>« Chiens et Chats » Du 4 juillet 2020 au 3 janvier 2021</p>	<p>En s'appuyant sur les dernières découvertes des spécialistes du comportement animal, l'exposition Chiens et Chats passe en revue l'état des connaissances scientifiques, sociologiques et culturelles sur nos compagnons à quatre pattes. L'exposition propose un parcours sensoriel et interactif qui fait la part belle au jeu et aux simulations.</p>
<p>« Les As de la jungle » Du 6 avril 2019 au 22 janvier 2020</p>	<p>Les As de la jungle, super justiciers de la forêt, vont se confronter au monde réel et découvrir les espèces qui ont inspiré leur conception. Cette exposition amène le visiteur sur les traces de Miguel le Gorille qui a disparu et l'invite à se plonger dans l'écosystème des forêts.</p>
<p>« Ombres et lumières » Du 1er février 2020 au 6 septembre 2020</p>	<p>Cette exposition ouverte à tous, mais particulièrement destinée aux enfants de 5 à 12 ans, est l'occasion pour eux de manipuler l'ombre - et son origine, la lumière - et d'en découvrir, à travers un parcours à la fois artistique, scientifique et poétique, toute la richesse.</p>
<p>« Gladiateur » A partir du 12 septembre 2020</p>	<p>Cette exposition à vivre en famille propose une expérience immersive et initiatique au cœur de la gladiature ! Le public embrasse la carrière de gladiateur le temps de sa visite et découvre ce qu'il a toujours voulu savoir sur les gladiateurs : statut, entraînement, vie quotidienne..., remettant en question bien des clichés.</p>

« Fake City, les
biais cognitifs »
En préparation pour
2021

Le visiteur est plongé dans une ville étrange, une version alternative de notre réalité, tout est là : école, mairie, point d'information... Il est invité à faire des choix, se positionner, expliquer. Son sens critique est mis à l'épreuve. Arrivera-t-il à déjouer les pièges ?

➤ Evénements

L'événementiel à Cap Sciences met en œuvre la ligne éditoriale de Curieux ! qui vise à préparer les publics aux révolutions technologiques et sociétales en cours et à lui donner les clés de compréhension pour participer de manière éclairée aux choix de société. Accompagner les transitions énergétiques, écologiques et numériques est un axe de travail majeur pour Cap Sciences en 2020.

Grâce à des rendez-vous réguliers et des formats ouverts et originaux qui adressent les sujets d'actualité, Cap Sciences se positionne comme un lieu de rencontres et de débats. A côté des programmations récurrentes en lien avec des partenaires médias et scientifiques, la programmation de Cap Sciences est ponctuée de grands événements ainsi que d'événements partenaires accueillis dans ses murs.

Happy Hour ! rendez-vous une fois par mois, une heure, un sujet, un verre. Un avant-goût du futur, qu'il soit « flippant ou excitant », projeté autour de grands sujets – alimentation, plastique, vaccination, génétique...- dans un format café-débat convivial et ouvert, qui facilite l'échange et la participation du public, qui peut voter et (se) poser des questions. En partenariat avec Usbek & Rica.

Echo

Cap Sciences et la librairie Mollat s'unissent pour proposer ECHO, un cycle de conférences de grandes personnalités, destiné à faire résonner les états contemporains de la pensée. Une fois par mois un grand nom est invité à la station Ausone, autour d'une de ses actualités littéraires, pour éclairer les grands enjeux scientifiques, techniques et environnementaux.

Le Bureau des enquêtes

En janvier, Cap Sciences a lancé en partenariat avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) Aquitaine, l'université de Bordeaux, l'université Bordeaux Montaigne et de nombreux laboratoires néo aquitains un nouveau dispositif pour créer du lien entre la société civile et la recherche : le Bureau des enquêtes.

Tous les dimanches hors vacances scolaires un chercheur invité prend place dans le Bureau et à l'aide de 3 objets de son choix fait deviner son sujet de recherche au public de Cap Sciences.

Une manière ludique et interactive de faire découvrir l'activité des laboratoires bordelais.

3. Programme d'investissements

Pour l'année 2020, les investissements Cap Sciences sont caractérisés par :

- le changement du système d'information de Cap Sciences afin de gagner en efficacité. Avec ce nouvel outil, Cap Sciences sera en mesure de piloter la structure par objectif, avec notamment la mise en place d'indicateurs d'utilisation des subventions, d'effort financier nécessaire à l'acquisition des différents publics.
- la réalisation de la nouvelle exposition Thema, Gladiateurs, conçue en partenariat avec Acta, spécialiste français de ce sujet.
- le maintien annuel en condition opérationnelle des expositions itinérantes, du parc informatique et du bâtiment de Cap Sciences.

4. Plan prévisionnel de financement

Pour l'exercice 2020, Bordeaux Métropole est sollicitée par Cap Sciences pour un soutien financier de :

- 320 000 € au titre d'une subvention de fonctionnement, sur un montant de dépenses subventionnables de 2 780 600 €, soit 11,50 % et sur un budget global de 5 518 0000 €,

L'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, prise en application de l'article 11 8°) de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, a délégué au Président l'ensemble des attributions du conseil de Bordeaux Métropole qui pouvaient lui être déléguées par le conseil, notamment les décisions d'octroi des subventions.

Dans ce cadre, afin de ne pas affaiblir davantage la trésorerie de Cap Sciences déjà fragilisée par la crise sanitaire liée au Covid-19, l'arrêté du Président n°2020/BM-403 du 4 mai 2020 a autorisé le versement d'une avance de 224 000 € qui a été payée le 22 mai 2020.

- 120 000 € au titre d'une subvention d'investissement, sur un montant de dépenses subventionnables de 411 000 €, soit 29,19 %,

dont 74 519 € sont fléchés sur l'assiette FEDER (Fond européen de développement régional) correspondant à l'axe 1 du programme 2014 – 2020.

	Budget 2020	Budget 2019	Réalisé 2018
Charges de personnel / dépenses subventionnables	45.07 % 1 253 000 € / 2 780 600 €	56.49% 1 525 900 € / 2 701 120 €	55.53 % 1 635 187 € / 2 944 187 €
% de participation de BM / dépenses subventionnables	11.50 %	11.84 %	10.87 %
% de participation des autres financeurs / dépenses subventionnables	Région 37.02% Fonds européens 13.39% Conseil Départemental 0.17%	Région 38.1% Fonds européens 13.3% Etat 0.9% Conseil Départemental 0.2%	Région 47.9% Fonds européens 12.2% Etat 0.9% Conseil départemental 0.2%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n° 2016/425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU la convention triennale signée le 10 septembre 2018,

VU l'avis de la Commission d'attribution des subventions en date du 17 octobre 2019,

VU les demandes formulées par l'organisme en date du 4 septembre 2019,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de fonctionnement et d'investissement au titre de l'année 2019 de l'association Cap Sciences est recevable dans la mesure où celle-ci, par son action participe au rayonnement du territoire au niveau national et international, et favorise la diffusion de la culture scientifique, de la recherche et de l'innovation au bénéfice de tous les publics.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à Cap Sciences, pour l'exercice 2020, une subvention de fonctionnement de 320 000 € comprenant l'acompte de 224 000 € déjà versé.

Article 2 : d'attribuer à Cap Sciences une subvention d'investissement de 120 000 € , dont 74 519 € sont fléchés sur l'assiette FEDER (Fond européen de développement régional) correspondant à l'axe 1 du programme 2014 – 2020.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention 2020 ainsi que tout acte afférent.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 67 (subvention de fonctionnement) et chapitre 204, article 2324, fonction 67 (subvention d'investissement).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 octobre 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 OCTOBRE 2020	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
PUBLIÉ LE : 27 OCTOBRE 2020	